

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	28

VILLE DE BRIARE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 18 novembre, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur de COURCEL Dominique ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric.

Absents excusés :

Madame GUILLOT Jacqueline
Madame MARISSAL Bénédicte
Madame GUINAND Alexandra
Monsieur MOURAUX Michel
Monsieur GHALI Ted-Fernand
Monsieur LE DEM Philippe
Madame BOURGOIN Evelyne
Madame LECLERC Sylvie

Procuration a été donnée à :

Madame GUILLOT Jacqueline donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline
Madame MARISSAL Bénédicte donne pouvoir à Madame VICHERAT Valérie
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige
Monsieur MOURAUX Michel donne procuration à Monsieur Dominique GIRAULT
Monsieur GHALI Ted-Fernand donne procuration à Monsieur GAGNEPAIN Patrice
Madame BOURGOIN Evelyne donne procuration à Monsieur GARDINIER Frédéric
Madame LECLERC Sylvie donne procuration à Monsieur de COURCEL Dominique

Madame GABRIEL Mélanie a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2022-106 : PROJET DE MOTION DÉFENDANT L'IMPORTANCE DE LA VIGNE ET DU VIN POUR LA FRANCE ET SES TERRITOIRES PAR LE BUREAU INTERPROFESSIONNEL DES VINS DU CENTRE

Présente dans plus de 84 départements et pourvoyeuse de plus de 500.000 emplois directs et indirects sur l'ensemble du territoire, la filière vitivinicole est une composante incontournable du patrimoine économique, historique et culturel de notre pays.

Les professionnels de la vigne et du vin, considèrent que la valorisation de cet héritage bimillénaire passe par la reconnaissance, par les pouvoirs publics, du vin en tant que symbole du partage et de convivialité, indissociable de notre « art de vivre à la française ».

C'est la raison pour laquelle, dans une période de crises multiples, les élus de notre territoire sont appelés à signer le projet de motion défendant l'importance de la vigne et du vin pour la France et ses territoires.

Cette motion sera par la suite adressée à la première ministre afin de démontrer le soutien des élus de terrain à une filière qui participe à l'attractivité du monde rural et au rayonnement de la France à l'international.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par 26 voix pour et 2 abstentions (M. GAGNEPAIN Patrice, Mme KHEDDAR Haïate)

RECONNAIT le caractère essentiel de la culture de la vigne et du vin dans la vitalité et l'identité du territoire ;

RECONNAIT le rôle des hommes et des femmes de la vigne et du vin dans la perpétuation de l'art de vivre à la française, empreint de partage et de convivialité, mais aussi de responsabilité ;


APPORTE son entier soutien aux acteurs vitivinicole en cette période de vents contraires ;

APPELLE le Président de la République et l'ensemble des acteurs politiques du pays, à ne pas soutenir des initiatives stigmatisantes à l'encontre des femmes et des hommes de la vigne et du vin, mais à engager un véritable projet de soutien de la filière vitivinicole, à travers une politique ambitieuse et équilibrée ;

AUTORISE le Maire à signer le projet de motion défendant l'importance de la vigne et du vin pour la France et ses territoires.

Le 28 novembre 2022

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET